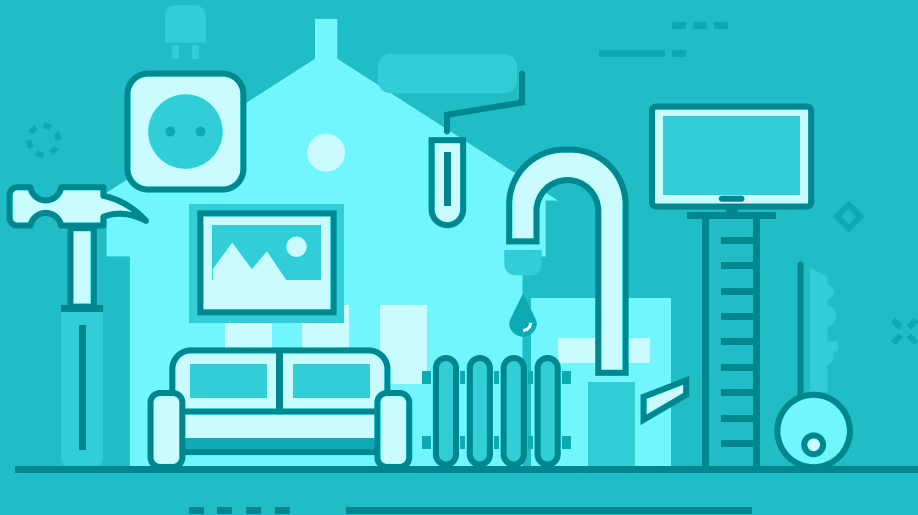


QUI RÉPARE, QUI ENTRETIENT ?



L'entretien et la réparation de votre logement sont des obligations qui figurent dans votre contrat de location.

Les différents types de réparations :

Les deux codes couleurs qui figurent dans les illustrations indiquent à qui incombent les réparations et ce, conformément au décret n°87-712 du 26 août 1987 pris en application de l'article 7 de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986.



À la charge du locataire

Le locataire est tenu à certaines réparations. S'il ne les effectue pas, celles-ci lui seront facturées à son départ, comme toutes autres dégradations.



À la charge du bailleur

Lorsque la réparation est à la charge du bailleur, le locataire signale le problème à 13 Habitat (13habitat.fr, gardien, centre d'appel) qui se met en relation avec le prestataire. Attention, en cas de dégradation ou de mauvais entretien, le locataire aura à payer le remplacement au prix du neuf.

Le propriétaire doit entretenir les locaux en état de servir et effectuer toutes les réparations autres que celles qui incombent au locataire, ainsi que celles qui sont dues à la vétusté, à un vice de construction ou à un cas de force majeure (cf. art. 6 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989).

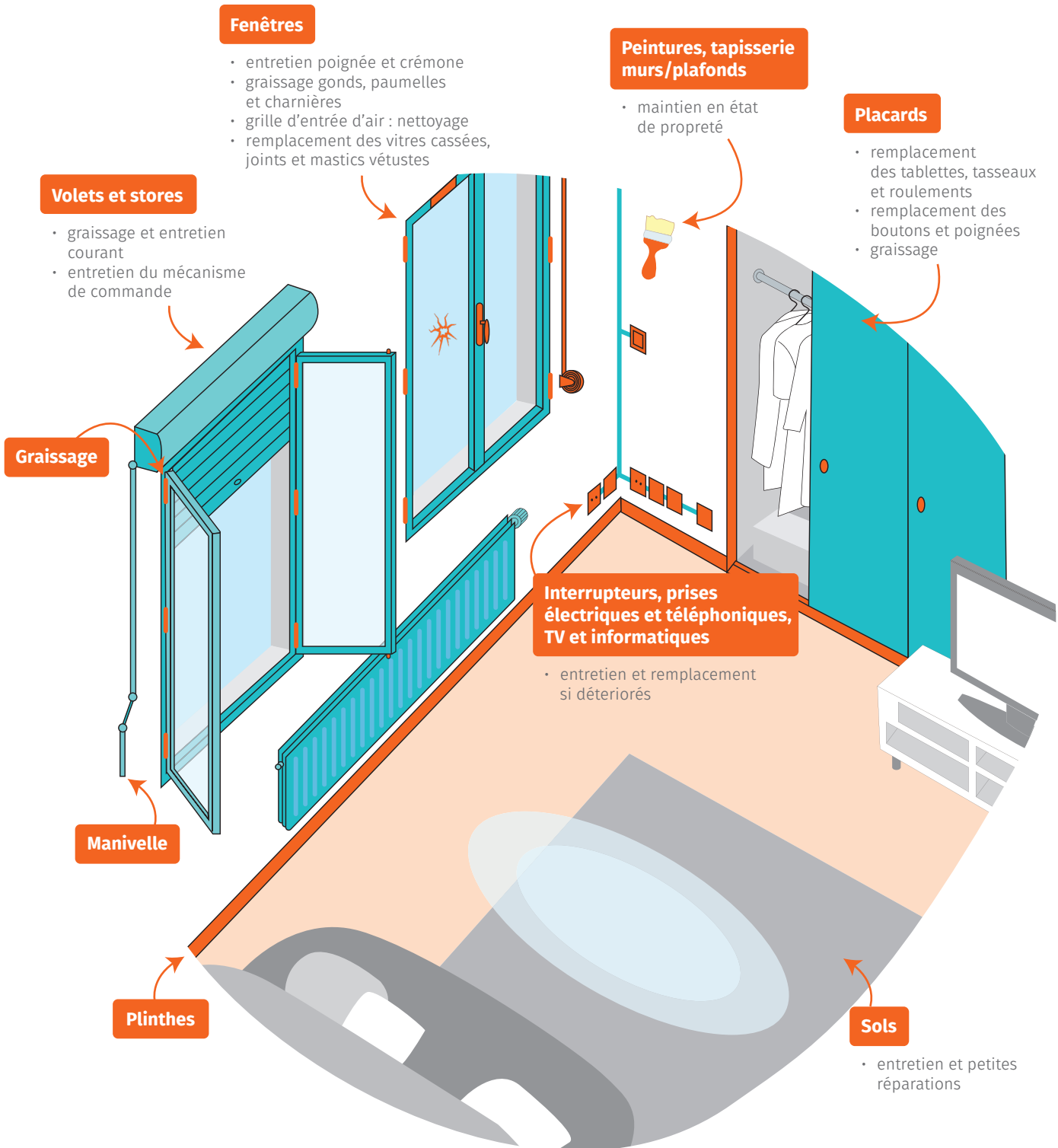
Contrats d'entretien :

Afin de vous aider dans l'obligation d'entretien, votre bailleur peut conclure certains contrats d'entretien avec des entreprises dont le coût est répercuté sur vos charges (visible sur votre avis échéance). Ces contrats garantissent un entretien régulier et le dépannage des matériels concernés - exemples : robinetterie (cuisine, salle de bain, W.C.), chauffage (chaudière, radiateurs, groupe sécurité)... En cas de doute, n'oubliez pas que votre gardien est à votre écoute et peut vous renseigner sur les contrats en cours.

Toute transformation du logement doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de 13 Habitat. À défaut, le bailleur pourra exiger une remise en état à votre départ du logement.

QUI RÉPARE, QUI ENTRETIENT ?

SÉJOUR & CHAMBRE(S)



À la charge du bailleur

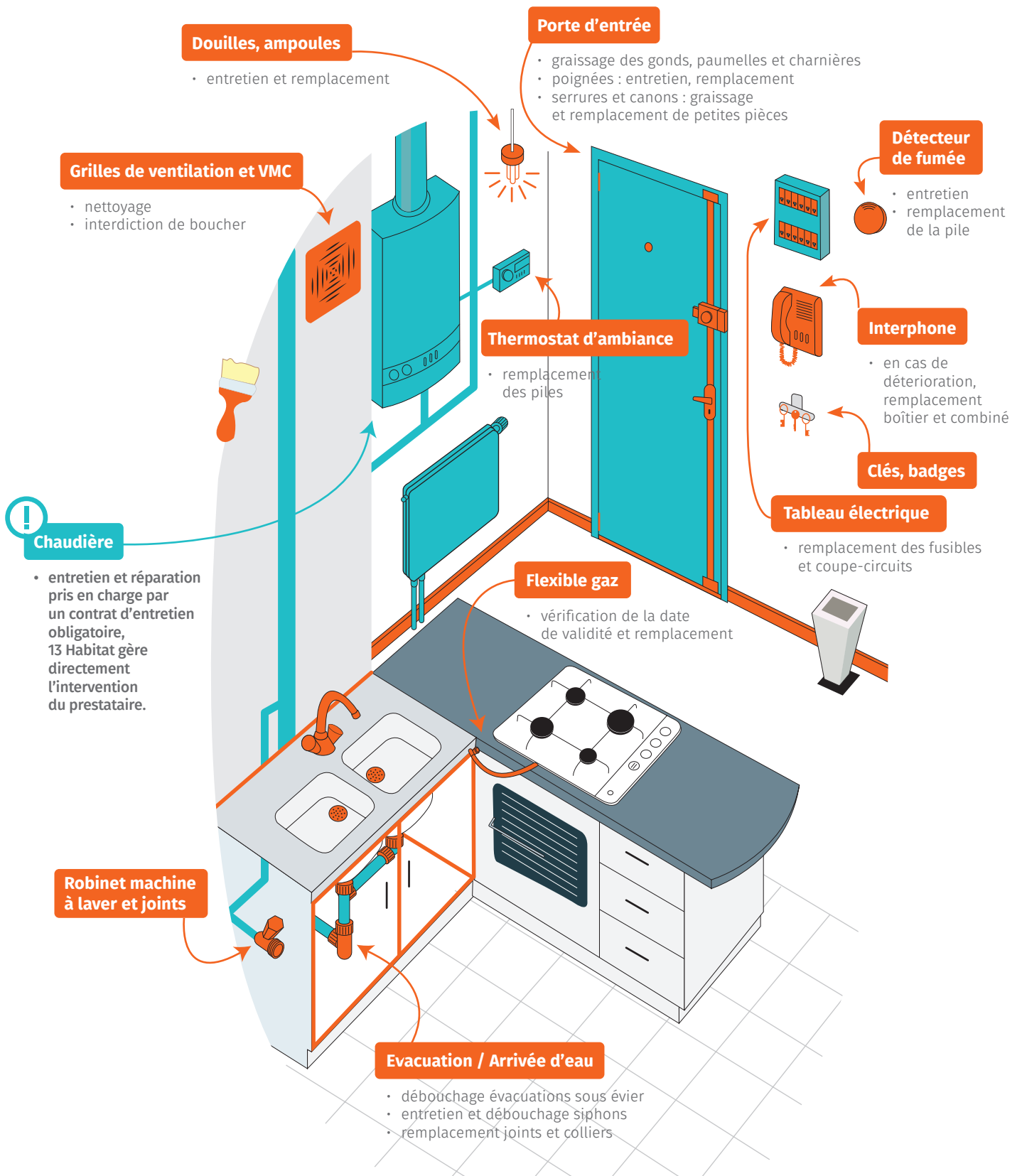


À la charge du locataire

La liste des réparations n'est pas exhaustive.

QUI RÉPARE, QUI ENTRETIENT ?

CUISINE & ENTRÉE



À la charge du bailleur

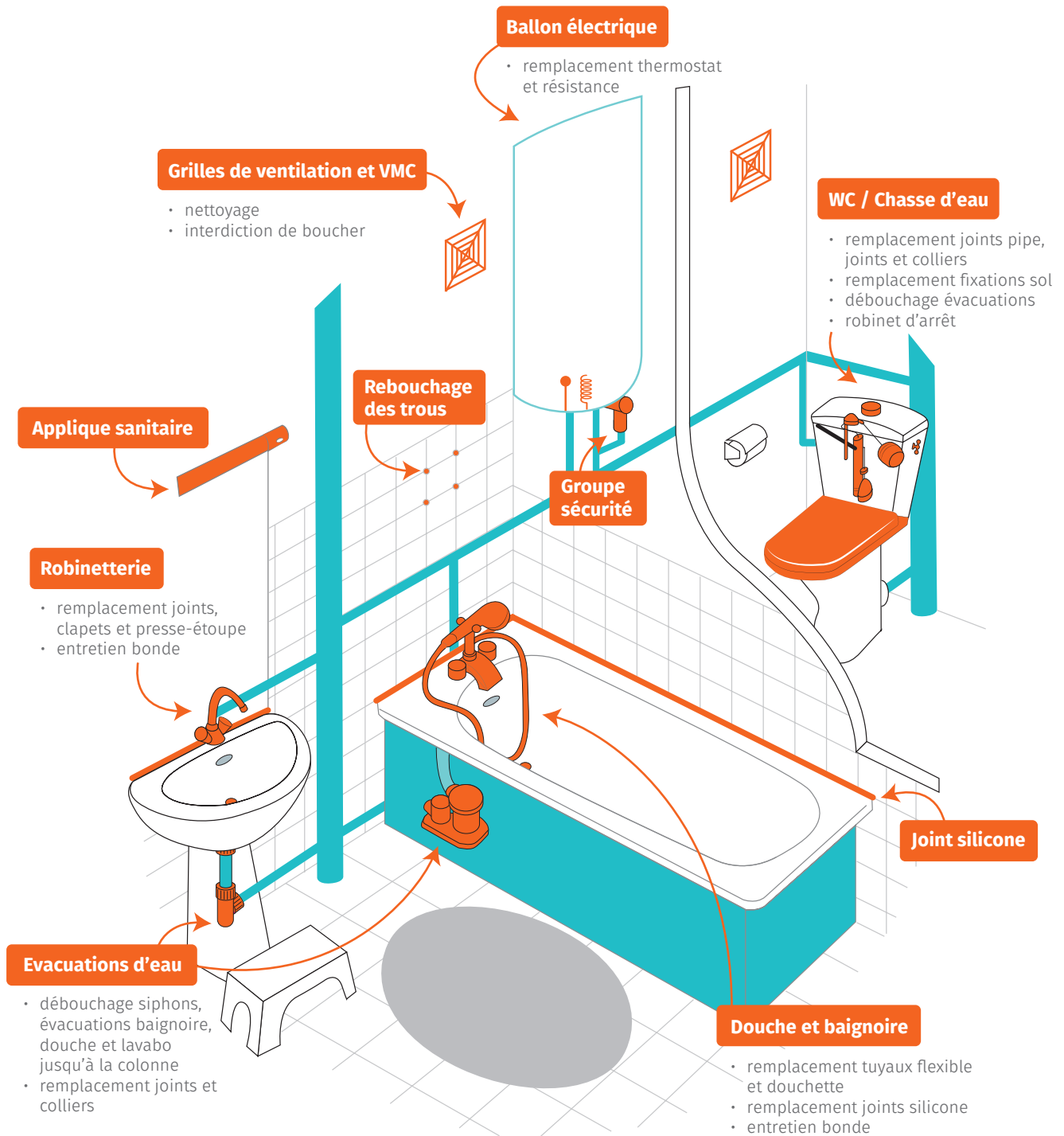


À la charge du locataire

La liste des réparations n'est pas exhaustive.

QUI RÉPARE, QUI ENTRETIENT ?

SALLE DE BAIN & TOILETTES



À la charge du bailleur



À la charge du locataire

La liste des réparations n'est pas exhaustive.

QUI RÉPARE, QUI ENTRETIENT ?

MAISON INDIVIDUELLE

Porte d'entrée

- graissage gonds, paumelles et charnières
- poignée : entretien, remplacement
- serrures, canons : graissage et remplacement petites pièces
- remplacement clés, badges

Volets et grille

- entretien et remplacement lames
- graissage gonds, paumelles, charnières et espagnolette

Gouttières, chéneaux, descente eaux pluviales

- débouchage, nettoyage et entretien de la grille d'évacuation des eaux pluviales

Elagage sur les arbustes

Fosse septique

- vidange, entretien

Auvent

- entretien et nettoyage

Entretien pelouse

Porte garage

- entretien peinture
- remplacement poignée, chaînette, ressorts...

Portail et portillon

- entretien
- réparation

Entretien taille des haies

Boîte aux lettres

- entretien portillons
- remplacement serrures et gonds
- remplacement clés



À la charge du bailleur



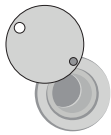
À la charge du locataire

La liste des réparations n'est pas exhaustive.

🔧 Récapitulatif des réparations les plus courantes à la charge des locataires. 🗨️

La liste des réparations n'est pas exhaustive.

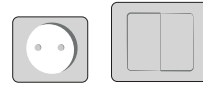
Intérieur de votre logement



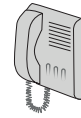
Œilleton de porte



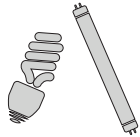
Clés / Badges
Clés de proximité



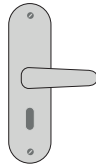
Prises et interrupteurs



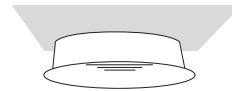
Interphone
vidéophone intérieur



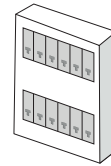
Ampoules et néons



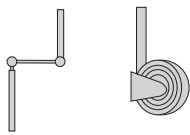
Poignées, plaques de propreté et crémones



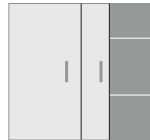
Détecteur autonome de fumée



Fusibles et coupe-circuit du tableau électrique



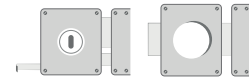
Manivelle et sangle de volet



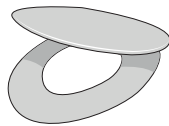
Placards



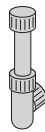
Vitrage



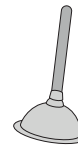
Verrous et cylindres



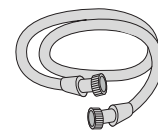
Abattant WC



Siphons



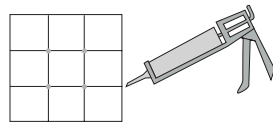
Débouchage des évacuations



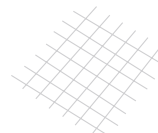
Flexible de gaz



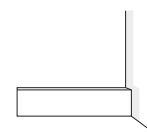
Peinture plafonds, murs et sols



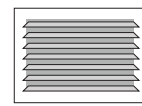
Joints de carrelage



Entretien des sols

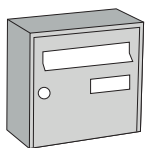


Plinthes

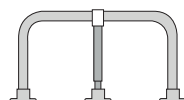


Entretien des bouches et grilles de ventilation

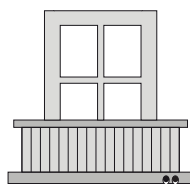
Extérieur



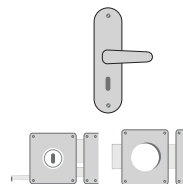
Boîte aux lettres (portillon et serrure)



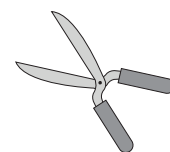
Stop-parking



Balcon
entretien évacuation



Entretien serrures et poignées de portes de caves et garages



Entretien taille des haies, arbustes, pelouses